

De la place initiale et des éléments extra-prédicatifs en japonais

Yayoi NAKAMURA-DELLOYE
Paris 7 - LATTICE (CNRS, UMR 8094)
yayoi@free.fr

Dans la présente communication, nous tentons de défendre notre hypothèse qui est, semble-t-il, peu adoptée par les linguistes japonais : certaines places dans la phrase sont liées à des fonctions syntaxiques particulières. Nous pensons, en particulier, que la partie initiale de la phrase — antérieure au thème — est une place réservée aux éléments qui ne participent pas à la constitution de la structure d'opposition thème-rhème, structure fondamentale de la phrase japonaise.

En linguistique française, l'existence d'éléments ne participant pas à la constitution de la structure sujet-prédicat est de plus en plus reconnue. Le Goffic (1993) appelle ces éléments qui rentrent en relation avec l'ensemble de la phrase, éléments **extra-prédicatifs**. Ils apparaissent notamment dans la partie initiale de la phrase, et ce sont par exemple des thèmes (ou topics), des éléments que Combettes (1998) appelle constructions détachées, ou ceux que Charolles (1997) appelle introducteurs de cadre du discours.

En linguistique japonaise, la présence d'éléments n'appartenant pas à la relation syntaxique constituée autour du prédicat a été reconnue relativement tôt. Les grammaires scolaires les appellent 独立語 (*dokuritsu go*, mots indépendants). Les éléments dits d'évaluation (Kudo 1997) sont également considérés aujourd'hui comme extérieurs à la proposition. Néanmoins, aucune étude ne cherche à instaurer de relation entre la place initiale et cette fonction. En effet, beaucoup de travaux qui parlent de l'ordre des mots dans la phrase japonaise existent dans la littérature, mais les études se limitent souvent à celles sur la place la plus fréquente de chaque catégorie de mot, sans parler de la différence entre deux cas où le même mot apparaît à différentes positions dans la même phrase. Nous considérons que la partie initiale de la phrase représente pour l'énonciateur, comme le dit Le Goffic, « une zone de liberté relative, avant d'être pris dans le réseau serré des relations syntaxiques de son énoncé », dans la phrase japonaise tout comme dans la phrase française.

L'exposé se poursuivra par l'examen de différents types de mots apparaissant à cette place initiale et par l'analyse critique des travaux récents tels que Klingler (2003) qui traite les syntagmes terminés par *dewa* comme introducteurs de cadre du discours.

Bibliographie:

- CHAROLLES, Michel. (1997) L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et espaces. *Cahier de recherche linguistique*, 6 :1-73.
- COMBETTES, Bernard. (1998) *Les constructions détachées en français*. Ophrys, Paris.
- LE GOFFIC, Pierre. (1993) *Grammaire de la phrase française*. Hachette, Paris.
- KLINGLER, Dominique. (2003) Spécificité du dispositif créé par le marqueur wa en japonais comparaison avec le français. *Travaux de linguistique*, 2(47).
- KUDO, Hiroshi. (1997) 評価成分をめぐって [hyôka seibun wo megutte]. In 日本語文法・体系と方法 [*nihongobunpô-taikeitohôhō*], ひつじ研究叢書 [hitsujikenkyûsôsho], volume 14. Hitsujishobo, Tokyo.